

ENERGIE – ENVIRONNEMENT - FINANCES



Isoler, c'est gagner !

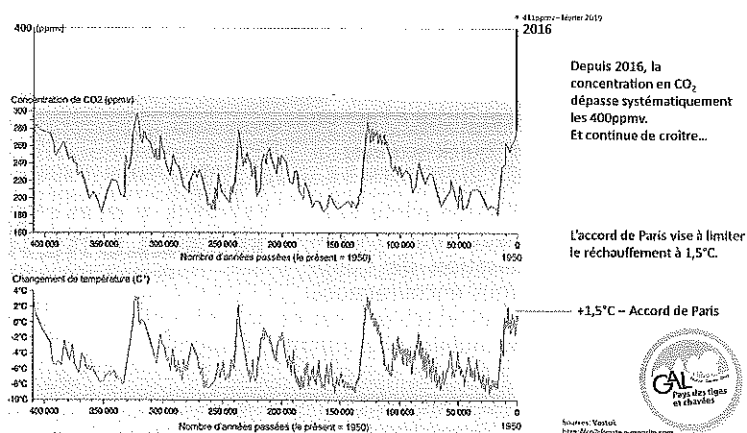
Votre habitation vous coûte trop cher ? L'action Walloreno propose un « quickscan » de votre logement. Aussi 30 audits gratuits ! Séance d'information à Gesves le mercredi 14 octobre 2020.

Si la crise sanitaire marquera incontestablement l'année 2020, la crise climatique risque de marquer des générations entières et ce, de manière de plus en plus dramatique... Il ne fait plus aucun doute que les bouleversements climatiques dus à nos émissions de CO₂ ne vont faire que s'amplifier.

Comme dans le cas d'une pandémie, des mesures drastiques risquent de suivre mais ne sera-t-il pas déjà trop tard ? Les changements climatiques ne s'arrêteront pas aussi vite.

Bref, il faut anticiper. C'est aujourd'hui qu'il convient d'agir !

Le graphique ci-joint montre l'évolution du CO₂ (dioxyde de carbone, principal gaz à effet de serre) et des températures terrestres sur les 410.000 dernières années (un petit trait, c'est 10.000ans en arrière).



On peut y remarquer au moins deux choses :

1. Températures et concentrations en CO₂ ont toujours varié. Le climat a toujours changé.
2. Jamais les concentrations en CO₂ n'ont évolué aussi vite, aussi drastiquement...

Les températures vont-elles suivre la tendance de la concentration en gaz à effet de serre ?

Une chose est déjà sûre : oui, l'activité humaine impacte le climat.

Alors que faire ?

Le conseil communal de Gesves a décrété « l'urgence climatique » !

Isoler sa maison et changer sa chaudière pour réduire ses émissions de gaz à effet de serre font partie de notre responsabilité de citoyen. Mieux : cela permet d'améliorer notre confort. Cela donne une plus-value à notre habitation. Et avec un coup de pouce, le coût d'une rénovation peut être rapidement amorti. Gagnant ?

C'est le moment d'agir !

Le GAL Pays des tiges et chavées et la commune de Gesves vous proposent l'action Walloreno, soutenu par la Région wallonne. Cette initiative locale (sur Gesves, Ohey et Assesse) vous propose :

- Un **quickscan**. Le quickscan est une mini étude de votre habitation que vous pouvez encoder vous-même, gratuitement. Le résultat vous appartient et vous permet de juger de l'opportunité d'agir...
- Un **audit gratuit** (ou quasi, selon vos revenus – limité à 30 ménages). Cet audit est indispensable pour obtenir les primes de la Région wallonne.
- Un **accompagnement** pour vos différentes démarches : liste d'entrepreneurs locaux, devis, demandes de primes et de prêts à taux zéro...

Vous voulez en savoir plus ? stephan.vis@tiges-chavees.be – 083/670.347

Séance d'information le mercredi 14 octobre 2020 - Maison communale de Gesves, dès 19h30.

L'ASSOCIATION FORESTIÈRE
DES TIGES ET CHAVÉES

Se regrouper pour mieux gérer ses bois.

Une association forestière, qu'est-ce que c'est ?

Une association forestière est un groupe de propriétaires de bois (petits ou grands !) qui souhaitent échanger sur la gestion forestière, réagir plus rapidement face à des crises sanitaires, se regrouper pour réaliser des opérations (ventes de bois, travaux sylvicoles, ...), se former.

La mise en place d'un tel groupe vise avant tout à créer des liens entre les propriétaires et leurs parcelles, leurs voisins, ainsi qu'avec le monde rural et forestier en général.

En partenariat avec la Cellule d'Appui à la Petite Forêt Privée, le GAL vient de créer une des premières associations forestières de Wallonie !

Pour qui ?

Pour toute personne ayant une parcelle forestière au Pays des Tiges et Chavées. Ici, pas de surface maximale ou minimale, tout le monde est le/la bienvenue et son expérience profitera à tou-te-s !

Mise en réseau

En créant des liens entre les propriétaires, l'Association vise à promouvoir les échanges d'informations et de conseils. En ce sens, des formations seront proposées aux membres. Lors des cas d'urgence sanitaire, la réponse apportée sera d'autant plus efficace que le réseau sera étoffé. Enfin, ce groupe permettra de constituer un relais auprès des acteurs du monde forestier et du territoire (ex. : communes).

Aide aux petites propriétés

Grâce au partenariat avec la Cellule d'Appui à la Petite Forêt Privée, les propriétaires de moins de 5 ha d'un seul tenant bénéficieront :

- Des services de la Cellule d'Appui ;
- De la réalisation d'une feuille de route pour la gestion de leur parcelle à moyen terme ;
- D'un programme d'actions forestières groupées.

A peine créée, déjà en action !

Un membre de l'association ouvre ses bois le **26 août prochain**. Il nous fera visiter sa forêt et nous expliquera comment il la gère. Il abordera notamment la problématique de la chalarose du frêne.

Rendez-vous à 17h30 devant l'église de Florée.

La visite se terminera par une petite collation à partager. Visite gratuite pour les membres de l'association. PAF 5€ pour les non-membres.

Intéressé ?

Le projet vous intéresse et vous souhaitez d'avantage d'informations ? N'hésitez pas à prendre contact avec le GAL ! valerie.grandjean@tiges-chavees.be ou 083/670 345

